

## Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### RUBRIQUE 1 : Identification du réactif et du fabricant

#### Identificateur de produit

**Codes produits** 999000 (100µl) et 999001 (1,2ml)  
**Nom du produit** Réactif d'identito-vigilance SNPXPlex

**Identification de formule unique (UFI)** Sans Objet

**Nom chimique** Sans objet

**Numéro d'enreg. REACH** Sans objet

#### 1.1 Utilisation identifiées pertinentes du réactif et utilisations déconseillées

**Utilisation pertinentes identifiées** Utilisation en recherche uniquement

**Utilisez le code descriptif** SU22 - Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans), PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire, PC21 - Substances chimiques de laboratoire, SU24 - Recherche et développement scientifique

**Utilisations déconseillées** Impropre à la consommation.

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant** BIOXTAL SARL  
227 Route de la Chapelle  
74540 Saint Félix  
Standard : 04 50 10 18 44 / Portable : 06 28 08 07 35  
Email : [support@bioxtal.com](mailto:support@bioxtal.com)

**Numéro d'appel d'urgence** Astreinte Sécurité SNPXPlex : 04 50 10 18 44 / Portable : 06 28 08 07 35

### RUBRIQUE 2 : Identification du réactif et du fabricant

#### Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

#### Dangers physiques

Non dangereux

#### Dangers pour la santé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -  
Expositions répétées

Catégorie 2

**Dangers pour l'environnement**

Non dangereux

**Informations supplémentaires**

Sans objet

**Éléments d'étiquetage**

Étiquetage selon le règlement (EC) n° 1272/2008 [CLP]

**Pictogrammes de danger**

GHS08

**Mention d'avertissement**

Attention

**Mentions de danger**

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

**Mentions de danger spécifiques de l'UE**

Sans objet

**Conseils de prudence****Prévention**

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

**Intervention**

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise

**Stockage**

Sans objet

**Élimination**

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

**Autres dangers**

Contient un perturbateur endocrinien connu ou supposé

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### Mélanges

Le réactif SNPXPlex est fabriqué à partir d'un mix PCR multiplex, de primers d'oligonucléotide et de tampon ATE.

Nom chimique	Numéro CAS	No.-EINECS	% massique	Numéro d'enreg. REACH	Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CPL)
Ethoxylates de nonylphénol	9016-45-9	500-024-6	<0.05	-	Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318 Chronic Aquatic 2 - H411
Ethylène glycol	107-21-1	-	1,5-3%	-	Non classé
Glycérine	56-81-5	200-289-5	1,5-3%	01-2119471987-18-XXXX	Non classé
Azide de Sodium	26628-22-8		<0,002%		Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation H300+H310+H330 Irritation des yeux.H319 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410
Oligonucleotides & Modified Oligonuclotides			0,024%		
Tris (hydroxyméthylà animomethane	77-86-1	201-064-4	0,006%		
Ethylenediamineetraacetic acid, disodium salt dihydrate	6381-92-6	613-386-6	0,0002%		Eye Irrit.2 H319 Acute Tox 4 H332 STOT RE 2 H373

Nom chimique	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Estimation de la toxicité aiguë
Ethoxylates de nonylphénol	-	-	-
Ethylène glycol	-	-	-
Glycérine	-	-	-
Azide de Sodium			
Oligonucleotides & Modified Oligonuclotides			
Tris (hydroxyméthylà animomethane			
Ethylenediamineetraacetic acid, disodium salt dihydrate			

## RUBRIQUE 4 : Premiers secours

### Description des premiers secours

<b>Contact avec la peau</b>	Rincer la peau à l'eau. Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin
<b>Contact oculaire</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
<b>Ingestion</b>	Ne devrait pas présenter de risque significatif en cas d'ingestion dans les conditions prévues d'utilisation normale. En cas de malaise, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Ne devrait pas présenter de risque significatif en cas d'inhalation dans les conditions prévues d'utilisation normale. Au besoin, consulter un médecin.
<b>Notes au médecin</b>	Traiter les symptômes

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter un médecin en cas de malaise.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Jet d'eau. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Mousse. Agent chimique sec.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucune information disponible.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non connu

### Conseils aux pompiers

Procédures classiques de lutte contre les feux chimiques.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Mettre en place une ventilation adaptée

Toujours porter l'équipement de protection personnelle recommandé

Utiliser un équipement de protection individuelle

Voir la section 8 pour plus d'informations

### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une matière absorbante inerte.

### **Référence à d'autres rubriques**

Voir la section 8 pour plus d'informations.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Aucune consigne de manipulations spécifique n'est nécessaire.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver à -20°C

Utiliser dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

### Utilisation(s) finale(s) particulières

Utilisation en recherche uniquement.

## RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	EU OEL (TWA)	EU OEL (STEL)	EU Skin Notation
Ethoxylates de nonylphénol 9016-45-9	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Ethylène glycol 107-21-1	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Autriche	Belgium (TWA)	République tchèque
Ethoxylates de nonylphénol 9016-45-9	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Ethylène glycol 107-21-1	10 ppm 26 mg/m <sup>3</sup>	Aucun(e)	50 mg/m <sup>3</sup> TWA 100 mg/m <sup>3</sup> Ceiling Potential for cutaneous absorption
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	10 mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup> TWA 15 mg/m <sup>3</sup> Ceiling

Nom chimique	Denmark (TWA)	Finland OEL (TWA)	France OEL (VME)
Ethoxylates de nonylphénol 9016-45-9	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Ethylène glycol 107-21-1	10 ppm 26 mg/m <sup>3</sup> 10 mg/m <sup>3</sup>	Aucun(e)	20 ppm 52 mg/m <sup>3</sup>
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	Aucun(e)	10 mg/m <sup>3</sup>

Nom chimique	Germany OEL (TWA)	Ireland (TWA)	Italy OEL (TWA)
Ethoxylates de nonylphénol 9016-45-9	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Ethylène glycol 107-21-1	10 ppm exposure factor 2 26 mg/m <sup>3</sup> exposure factor 2	10 mg/m <sup>3</sup> 20 ppm	20 ppm 52 mg/m <sup>3</sup>

		52 mg/m3	
Glycérine 56-81-5	200 mg/m3 exposure factor 2	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Lithuania OEL (TWA)	Netherlands OEL (MAC)	Norvège
Ethoxylates de nonylphénol 9016-45-9	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Ethylène glycol 107-21-1	10 ppm 25 mg/m3	52 mg/m3 10 mg/m3	20 ppm TWA 52 mg/m3 TWA 104 mg/m3 STEL 40 ppm STEL
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Pologne	Portugal	Spain OEL (TWA)
Ethoxylates de nonylphénol 9016-45-9	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Ethylène glycol 107-21-1	15 mg/m3 TWA Skin Notation 50 mg/m3 STEL	20 ppm TWA 52 mg/m3 TWA 40 ppm STEL 104 mg/m3 STEL skin - potential for cutaneous exposure A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen 100 mg/m3 Ceiling	20 ppm 52 mg/m3
Glycérine 56-81-5	10 mg/m3 TWA	10 mg/m3 TWA	10 mg/m3

Nom chimique	Sweden - Occupational Exposure Limits TLVs (LLVs)	Suisse	Royaume Uni
Ethoxylates de nonylphénol 9016-45-9	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Ethylène glycol 107-21-1	10 ppm TLV NGV (limit value applies to the combined concentration of vapor and aerosol, aerosol and vapor); 25 mg/m3 TLV NGV (limit value applies to the combined concentration of vapor and aerosol, aerosol and vapor)	20 ppm STEL 52 mg/m3 STEL 10 ppm TWA 26 mg/m3 TWA	10 mg/m3 TWA (particulates); 20 ppm TWA (vapour); 52 mg/m3 TWA (vapour)
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	100 mg/m3 STEL 50 mg/m3 TWA	10 mg/m3 TWA (mist)

<b>Mesures techniques</b>	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
---------------------------	--

## Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

<b>Protection respiratoire</b>	En cas d'aération insuffisante, porter des respirateurs et des composants testés et approuvés suivant les normes gouvernementales appropriées.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés Matériau de gant : gants de protection contre les produits chimiques compatibles.
<b>Protection des yeux</b>	Lunettes de sécurité étanches.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.



## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	
Couleur	Aucune donnée	
Odeur	Aucune donnée	
Masse molaire	Aucune donnée	
Point/intervalle de fusion	°C Aucune donnée	°F Aucune donnée
Point / intervalle d'ébullition	°C Aucune donnée	°F Aucune donnée
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée	
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée	
Point d'éclair	°C Aucune donnée	°F Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité	°C Aucune donnée	°F Aucune donnée
Température de décomposition	°C Aucune donnée	°F Aucune donnée
pH	Aucune donnée	
Taux d'évaporation	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Solubilité	Aucune donnée	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	Aucune donnée	
Densité relative	Aucune donnée	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Propriétés explosives	Aucune donnée	
Propriétés comburantes	Aucune donnée	
Caractéristiques des particules	Aucune donnée	

#### Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

Aucune information disponible

##### Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun(e) connu(e).
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions Dangereuses	Une réaction dangereuse n'a pas été signalée.
Conditions à éviter	Aucune information disponible.
Matières incompatibles	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation

**Produits de décomposition  
Dangereux**

Aucune donnée disponible.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Ethoxylates de nonylphénol	= 2590 mg/kg (Rat)	= 1780 µL/kg(Rabbit)	Aucune donnée disponible
Ethylène glycol	= 4700 mg/kg (Rat)	= 10600 mg/kg(Rat)	>2.5mg/L(Rat)
Glycérine	= 12600 mg/kg Oral	> 10 g/kg(Rabbit)	>2.75mg/L(Rat)

**Principales voies d'exposition**

<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique</b>	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
<b>Cancérogénicité</b>	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification

**Informations sur d'autres dangers**

**Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Contient un perturbateur endocrinien connu ou supposé

**Autres informations**

Aucune information disponible

## RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

### Toxicité

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Nom chimique	Toxicité pour les Algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Toxicité pour les poissons	Microtox Data	log Pow
Ethoxylates de nonylphénol	Aucune donnée Disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Ethylène glycol	Pseudokirchneriella subcapitata EC50=6500 - 13000 mg/L (96 h)	Daphnia magna EC50=46300 mg/L (48 h)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	logPow-1.93
Glycérine	Aucune donnée Disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	logPow-1.76

**Persistence et dégradabilité**      Aucune information disponible.

**Potentiel de bioaccumulation**      Aucune information disponible.

**Mobilité dans le sol**                  Aucune information disponible.

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### Propriétés perturbatrices endocriniennes

Contient

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats
Ethoxylates de nonylphénol	Group III Chemical; Group III Chemical (9<EO<19); Group III Chemical (with EO>19); Group III Chemical (with EO<9)

### Autres effets néfastes

Contient un perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Dans la mesure du possible, la production de déchets doit être évitée ou réduite à un minimum. Les récipients vides ou garnitures peuvent retenir des résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être mis au rebut conformément à la technique de mise au rebut approuvée. La mise au rebut de ce produit, de ses solutions ou de n'importe quels sous-produits doit respecter les exigences de toutes les réglementations locales, régionales ou nationales/fédérales applicables. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### IATA / ADR / DOT-US / IMDG

Non réglementé au sens des réglementations du transport

**Numéro UN ou numéro d'identification** : Sans objet

**Désignation officielle de transport de l'ONU** : Sans objet

**Classe(s) de danger pour le transport** : Sans objet

**Groupe d'emballage** : Sans objet

### Dangers pour l'environnement

Sans objet

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet

### Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Sans objet

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucun(e).

### Substances extrêmement préoccupantes

Nom chimique	% massique	EU - REACH (1907/2006) - Article 59(1) - Candidate List of Substances for Eventual Inclusion in Annex XIV
Ethoxylates de nonylphénol	<0.1	Reason for inclusion Endocrine disrupting properties, Article 57f - environment

### Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Aucun(e)

### Substances réglementées en vertu du code EC 1907/2006, Annexe XVII

Nom chimique	% massique	EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances
Ethoxylates de nonylphénol	<0.1	Use restricted. See item 46[b]. Use restricted. See item 46a.

**Regulation (EC) No 649/2012 (Rotterdam Convention - export/import of dangerous chemicals)**

Nom chimique	% massique	EU - Export and Import Restrictions (649/2012) - Chemicals Subject to Export Notification Procedure	EU - Export and Import Restrictions (649/2012) - Chemicals and Articles Subject to Export Ban	EU - Export and Import Restrictions (649/2012) - Chemicals Subject to the PIC Procedure under the Rotterdam Convention	EU - Export and Import Restrictions (649/2012) - Chemicals Qualifying for PIC Notification
Ethoxylates de Nonylphénol	<0.1	Severe restriction as an industrial chemical for professional use; Banned as a pesticide in the group of plant protection products; Banned as other pesticide including biocides			Banned as a pesticide ; Severe restriction as an industrial chemical

**Règlement (UE)N°2019/1021(Convention de Stockholm – polluants organiques persistants)**

Aucun(e)

**UE-Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009)**

Aucun(e)

**Classification allemande de pollution des eaux (Wassergefährungsklassen)**

Nom chimique	% massique	Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)
Ethoxylates de nonylphénol	<0.1	hazard class 3 - highly hazardous to water hazard class 2 - obviously hazardous to water
Ethylène glycol	3-7	hazard class 1 - slightly hazardous to water
Glycérine	3-7	hazard class 1 - slightly hazardous to water

**Autres inventaires internationaux**

Nom chimique	EINECS (Union européenne)	ELINCS (Liste européenne des substances chimiques notifiées)	ENCS (Japon)	PICCS (Philippines)
Ethoxylates de nonylphénol	-	-	Listed	Listed
Ethylène glycol	Listed	-	Listed	Listed
Glycérine	Listed	-	Listed	Listed

Nom chimique	AICS (Australie)	Corée du Sud (KECL)	Canada (DSL)	NDSL
Ethoxylates de nonylphénol	Listed	Listed	Listed	-
Ethylène glycol	Listed	Listed	Listed	-
Glycérine	Listed	Listed	Listed	-

**Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Motif de la révision** : Création du document à partir des MSDS des composants du kit

**Numéro de révision** : V1.0

**Date de révision** : 19/03/2024

### Références

- ECHA:<http://echa.europa.eu/>
- TOXNET:<http://toxnet.nlm.nih.gov/>
- eChemPortal:<http://www.echemportal.org/>
- LOLIdatabase:<https://www.chemadvisor.com/loli-database>

### Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément à la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP] :

Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

Catégorie 2

### Abréviations et acronymes

**TWA** - Time-Weighted Average (Moyenne pondérée en temps)

**OELs** - Valeurs limites d'exposition professionnelle

**STEL** - Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b),

inventaire **CEPA** - Loi canadienne sur la protection de l'environnement **EPA** -

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

**OSHA** - Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des

États-Unis **IATA** - Association internationale du transport aérien

**DOT** - Department of Transportation, États-Unis **IMDG** - Code

maritime international de transport des matières dangereuses

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

**NIOSH** - Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis

**AIHA** - Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis

**HMIS** - système d'information sur les matières dangereuses du Département de la défense des États-Unis

**NTP** - Programme national de toxicologie, États-Unis

**CIRC** - Centre international de recherche sur le cancer

This safety data sheet complies with the requirements of Regulation (EC) No. 1907/2006  
COMMISSION REGULATION (EU) 2020/878 amending Annex II to Regulation (EC) No 1907/2006

Les informations qui précèdent ont été recueillies par recherche et/ou contrôle diligents et les recommandations sont basées sur une application prudente d'un jugement professionnel. Ces informations ne doivent pas être considérées comme exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Tous les produits et mélanges peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Étant donné que la Société ne peut pas contrôler les méthodes, volumes ou conditions réels d'utilisation, la Société ne sera tenue responsable d'aucun dommage ou perte résultant de la manipulation du produit décrit ici ou d'un contact avec celui-ci.

LES INFORMATIONS FIGURANT DANS LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT NE CONSTITUENT PAS UNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À TOUTE FIN PARTICULIÈRE